



L'Ardèche Paysanne

Journal d'information de
la Confédération paysanne de l'Ardèche

Elections 2025 à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

POUR L'AGRICULTURE ARDÉCHOISE

Ensemble, changeons la Chambre d'agriculture



Les 20 paysannes et paysans candidats aux élections 2025 de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche pour la Confédération paysanne sur la liste du collège 1 "Exploitants et assimilés"

**POUR DES CAMPAGNES VIVANTES
SOYONS FERMES !**

JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE



**du 15 au 31 janvier 2025
Chaque voix compte !**





Pour l'agriculture ardéchoise Avec la Confédération paysanne Chaque voix compte et fera la différence !

Contactez la
Confédération Paysanne
de l'Ardèche:

Adresse
4 bld de l'Europe Unie
BP129,
07000 PRIVAS,
Téléphone
04 75 64 49 93
Courriel
confpays07@wanadoo.fr

Site
<https://conf07.fr>

Retrouvez nous
sur les réseaux
sociaux:



**Journal édité par la
Confédération Paysanne
de l'Ardèche**

**Directeurs de
publication:** Pierre-Yves Maret et Aurélien Mourier

Comité de publication: Pierre-Yves Maret, Céline Berthier, Véronique Léon, Florence Leriche, Denis Robert, Mathieu Poisson

Mise en page: M. Poisson

Crédits photos : Felipe Chirinos, Réseau de la Confédération paysanne

Responsable d'envoi : Mathieu Poisson

Impression : Imprimerie Cevenole

Dépôt légal : 1er trimestre 2025 // ISSN 2646-7895

Nous commençons tout d'abord cet édito en vous souhaitant à toutes et tous une très belle nouvelle année dans vos fermes et entourés de vos proches.

A partir du 15 janvier, nous allons voter pour élire nos représentants dans les chambres d'agriculture.

L'année 2024 aura été marquée par de nombreuses actions du monde agricole pour exprimer notre mécontentement face aux différentes crises qui se succèdent.

Avec ces élections vient le temps du débat, vous trouverez donc dans ce journal les positions de la Confédération paysanne de l'Ardèche, nos revendications, nos propositions et le bilan de notre travail depuis les dernières élections (2019).

Notre syndicat se bat depuis toujours pour garantir un revenu qui rémunère notre travail, qui couvre nos coûts de production, qui nous permette d'avoir une protection sociale de qualité et une pension de retraite digne du travail accompli tout au long de notre carrière.

Nous défendons des prix rémunérateurs de la même façon en Ardèche qu'au niveau de notre structure syndicale nationale ; nous avons toujours eu cette cohérence.

Avec notre syndicat pas de double discours. Pas d'ambiguïté. Pas de mensonges.

Nous avons toutes et tous subi les évolutions du climat ces dernières années.

Nous allons devoir nous adapter mais également parfois changer nos pratiques pour éviter un dérèglement trop important. **Aujourd'hui nous sommes face à un cap à franchir, car comment évoluer sans remettre en cause les marchés qui nous maintiennent dans un état qui se resserre toujours au détriment de notre revenu?**

C'est la raison pour laquelle nous défendons depuis plus de 30 ans la sortie de l'agriculture des accords de libre-échange et une alimentation de qualité, relocalisée et accessible à toutes et tous.

Nous ne voulons plus être des producteurs au plus bas prix, au service des marchés financiers et pour le seul profit de l'industrie agro-alimentaire et des spéculateurs.

Le nombre de paysans décline massivement depuis 60 ans. Nous voulons enrayer cette machine infernale et inverser la tendance.

Il est nécessaire d'avoir des campagnes vivantes avec des paysannes et paysans nombreux. L'installation et la transmission ont toujours été dans nos priorités.

Nous souhaitons travailler en collaboration avec toutes les structures pour mener une politique d'installation efficace au service de la diversité des territoires et des projets agricoles.

Pour cela, nous défendons une meilleure répartition des moyens de production, la préservation du foncier agricole et le partage de l'eau.

Nous luttons contre l'industrialisation de notre agriculture qui vide nos campagnes, abîme notre santé et nous éloigne des attentes de la société.

Il est temps de laisser les recettes du passé qui nous conduisent depuis trop longtemps vers la disparition programmée de nos fermes (que l'industrie juge toujours trop petites, jamais assez productives) pour enfin faire les choix de rupture avec ces politiques de mise en concurrence qui nous sacrifient ici comme ailleurs.

C'est le programme que nous vous proposons et que nous mettrons en place à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche dès le début d'année 2025 si vous faites confiance à notre liste de paysannes et de paysans engagés pour l'agriculture ardéchoise.

Et nous vous invitons à venir nous rencontrer et débattre lors des 15 projections organisées dans le cadre du Festival du Film Paysan qui se déroulera du 10 au 19 janvier 2025 et dont vous trouverez le programme à la fin de ce journal.

Parce que nous voulons un avenir pour nos fermes et nos campagnes

Parce que nous ne baisserons pas les bras

**Votons
Confédération Paysanne !**

Voter Confédération Paysanne c'est voter pour

une équipe paritaire, ouverte et engagée

un projet de défense de l'agriculture ardéchoise, du revenu paysan et des terres agricoles

un changement de pratiques dans la gestion des instances agricoles



**224 voix d'écart seulement
sur 3776 électeurs**

entre la liste de la Confédération paysanne de l'Ardèche arrivée 2ème (3 élus) et la liste arrivée en tête (14 élus) aux dernières élections en 2019

**Rien n'est joué d'avance,
votre voix fera la différence!**

- 1 Aurélien Mourier **PRÉAUX** Chèvres lait et fromages, vaches allaitantes, porcs, vigne
- 2 Lucile Forot-Rostoll **DÉSAIGNES** Petits fruits, châtaignes, vaches allaitantes
- 3 Pierre-Yves Maret **ST MICHEL DE BOULOGNE** Fruits, châtaignes
- 4 Florence Leriche **ST MARCEL D'ARDÈCHE & ALISSAS** Vins en cave particulière
- 5 François Jouffre **CROS DE GEORAND** Vaches laitières
- 6 Lynda Bouet **BARNAS** Brebis allaitantes
- 7 Régis Gonnet **GLUN** Vins en coopérative, fruits

- 8 Carole Pouzard **AUBIGNAS** Chèvres fromages
- 9 Firmin Brivet-Naudot **ROMPON** Chèvres fromages, accueil à la ferme
- 10 Laure Colombo **ST PERAY** Vins en cave particulière
- 11 Mathilde Chopin **ROCHEPAULE** Brebis et vaches allaitantes
- 12 Nathan Crain **AUBENAS** Maraîchage
- 13 Julia Burrillon **CHANDOLAS** Chèvres fromages

- 14 Vincent Hamel **SILHAC** Apiculture, châtaignes
- 15 Géraldine Lamquin **QUINTENAS** Céréales, transformation
- 16 Denis Robert **VALVIGNÈRES** Vigneron indépendant
- 17 Maïté Prompt **ROCHECOLOMBE** Brebis viande
- 18 Charles-Elie Teyssier **LE BÉAGE** Vaches allaitantes, porcs fermiers
- 19 Mathilde Julien-Barbat **BOFFRES** Petits fruits, châtaignes
- 20 Julien Picard **ST VINCENT DE DURFORT** Apiculture, châtaignes



Vidéos

Retrouvez 7 portraits vidéo sur la chaîne YOUTUBE de la Confédération paysanne de l'Ardèche pour mieux connaître nos candidates et nos candidats, nos propositions et nos valeurs.

Retrouvez les vidéos de
[Aurélien Mourier](#),
[Lucile Forot-Rostoll](#)
[Pierre-Yves Maret](#)
[Florence Leriche](#)
[François Jouffre](#)
[Lynda Bouet](#)
[Régis Gonnet](#)

**Scannez le QR Code
ci-contre**

ou

**rejoignez nous
directement sur
notre chaîne Youtube
"Confédération Paysanne
Ardeche"**



POUR DES CAMPAGNES VIVANTES



CHAQUE VOIX COMpte !

A QUOI SERT LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ?

Que faisons nous au quotidien ?

Avec plus de 350 adhérent-es, la Confédération paysanne de l'Ardèche est ancrée sur le territoire ardéchois et travaille avec beaucoup d'efficacité et de réactivité sur les différents sujets qui touchent vos fermes au quotidien.

Vous défendre

Nous défendons tous les paysans et les paysannes de l'Ardèche quelle que soit leur appartenance syndicale

Défense individuelle

- Accueil et écoute de tout paysan syndiqué ou non
- Accompagnement syndical face aux problèmes rencontrés au quotidien (PAC, foncier, aides, sanitaire, contrôles...)
- Accompagnement juridique du Comité d'Action Juridique (CAJ) notamment devant les Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux (TPBR)

Défense collective

- Mobilisations syndicales
- Procédures judiciaires
- Interpellation et organisation de rencontres avec des élus et représentants d'administrations
- Formations syndicales
- Documents de synthèse sur les dossiers agricoles
- Propositions d'amendements législatifs

Entretenir le réseau paysan local et solidaire

En organisant des rencontres locales conviviales entre paysans

Les groupes locaux permettent de se connaître localement, et de s'entraider plus facilement en cas de besoin

En favorisant les démarches locales collectives: Services de remplacements, CUMA, ...

En étant solidaire avec les mouvements sociaux par notre participation à des intersyndicales élargies, à des manifestations et mobilisations sociales



Vous Représenter

Grâce à la représentativité obtenue lors des dernières élections professionnelles, nous sommes présents et actifs dans toutes les commissions départementales:

- **Chambre d'agriculture**
- **CDOA:** Commission d'Orientation Agricole
- **CDCF:** Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
- **CDI:** Commission Départementale d'Indemnisation suite aux dégâts de gibiers
- **CPENAF:** Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- **CEP:** Comités d'Etude des DJA
- **CLI:** Comités Locaux à l'Installation
- **CODIT:** Commission 07 Installation Transmission
- **COTECH EAU:** Comité Technique Eau / ouvrages d'irrigation
- **Comité GRANDS PREDATEURS**
- **CDE:** Commission d'Expertise des calamités
- **CCBR:** Commission Consultative des Baux Ruraux
- **MSA Ardèche/ Drôme / Loire:** 8 élus en Ardèche (2020)
- **Comité SAFER Ardèche**
- **TPBR:** 7 assesseurs des Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux ardéchois

Vous informer

Nous informons largement pour que l'information agricole soit partagée au-delà des réseaux syndicaux

- **Newsletter** envoyée à + de 1500 destinataires afin d'informer le maximum de paysans sur les principales actualités agricoles d'Ardèche
- **Site Internet :** <https://conf07.fr/>
- **Réseaux sociaux:** la Conf Ardèche est présente sur Facebook, Instagram et X (ex-Twitter)

Installer des paysannes et des paysans nombreux et promouvoir l'agriculture ardéchoise

- **Nous accompagnons des installations agricoles et des transmissions de fermes grâce à l'ADDEAR** (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural).
- **Nous organisons des événements agricoles :** Fête de l'Agriculture paysanne, fermes ouvertes, "Salon à la ferme", journées thématiques, Festival du film Paysan ... ET **mettons en valeur et soutenons les initiatives paysannes locales** : marchés, magasins de producteurs, groupes d'échanges, dynamiques collectives...
- **Nous relayons les activités des associations du réseau INPACT Ardèche:** Agribio, Civam, Afocg, Addear, Solidarité Paysans, Réseau des AMAP, Nature et Progrès, Accueil Paysan et Terre de Liens

2019-2025: AVANCÉES ET VICTOIRES SYNDICALES grâce au travail de la Confédération paysanne de l'Ardèche

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

La Confédération paysanne de l'Ardèche a répondu à plusieurs centaines de sollicitations d'agricultrices et d'agriculteurs entre 2019 et 2025.

Chaque sollicitation a fait l'objet d'une attention particulière et d'un traitement par notre réseau

- > en apportant les informations ou les contacts nécessaires
- > en organisant une médiation
- > en accompagnant juridiquement lors de procédures (TPBR)
- > en intervenant syndicalement auprès de l'administration, d'un organisme (SAFER, MSA...), ou de collectivités territoriales

Cet accompagnement n'est jamais soumis à une obligation d'adhésion syndicale,

Ainsi, plus de 50% des sollicitations ces 6 dernières années proviennent de paysannes et paysans non adhérents.

INSTALLATION TRANSMISSION

Depuis 2019, la Confédération paysanne de l'Ardèche a renforcé son travail pour l'installation de porteuses et porteurs de projet agricole grâce au travail important de l'association ADDEAR 07.

Au total, ce sont près de 200 installations accompagnées en Ardèche en 6 ans dont 60 installations agricoles qui ont pu bénéficier des aides DJA.

Cet accompagnement permet ainsi de démultiplier le travail sur le département pour atteindre l'objectif de renouvellement des générations, en complémentarité avec la Chambre d'agriculture et notamment ses missions de services publics (Point Accueil Installation, Stages 21h, ...).

Ce travail est accompagné d'une offre de formation diversifiée pour les porteuses et porteurs de projet, d'accompagnements post-installation et d'un travail auprès des collectivités territoriales, notamment pour la mise en place d'espaces tests agricoles.



DEFENSE DES TERRES AGRICOLES

Abandon du projet d'une piste de BMX à Chomérac sur les terres céréalières d'une paysanne en activité (2021)

Victoire de la procédure judiciaire contre un projet de déchetterie à Dornas (procédure menée avec la Frapna - 2019)

Abandon du projet d'artificialisation de terres agricoles à St Vincent de Barrès (2019) suite à intervention lors de l'enquête publique sur le projet de PLU

Abandon de la zone commerciale prévue sur des vignes à Bourg St Andéol (2020)

Participation aux mobilisations de défense des terres agricoles et actions juridiques à St Péray (route) et à St Pierre de Colombier (basilique)

APICULTURE

Obtention d'une aide départementale fléchée pour les apiculteurs suite au gel de 2021

VITICULTURE

Obtention d'une meilleure répartition de l'aide d'urgence Viti 2024 au profit des viticulteurs en AB, en Côtes du Rhône et nouvellement installés

Défense de l'obligation de traitement des plants à l'eau chaude pour lutter contre la Flavescence dorée et maintenant l'arrivée de Xyllela

Obtention d'un arrêté préfectoral autorisant l'achat de vendanges pour les domaines viticoles les plus touchés par les aléas climatiques en 2021 et 2022

FRUITS ET LEGUMES

Obtention de la condamnation juridiciaire en tant que partie civile dans le procès contre une fraude à la francisation de kiwis italiens (2020)

COVID

Maintien des marchés en plein air puis suppression de la jauge annoncée de 100 personnes par marché suite à l'interpellation de Mme la Préfète en Avril 2020

Mise en place de la 1ère page départementale sur le site internet de la Confédération paysanne 07 pour les consommateurs "Où trouver des produits fermiers en Ardèche ?"

Action de solidarité / fourniture de produits agricoles de nos fermes aux personnels soignants et à des associations de lutte contre la précarité

PAC/ICHN

Maintien du zonage des surfaces pastorales (ZDS) du Sud Ardèche initialement écartées par le Ministère et obtention de la continuité de la reconnaissance des surfaces pastorales ligneuses (SPL) dans la PAC 2023-2027

VALORISATION DEMARCHE LOCALE

Défense de la démarche AOP "Caillé doux de Saint Félicien" grâce à une motion déposée à la Chambre d'agriculture (Sept 2023) reprise et votée à l'unanimité par le Conseil départemental de l'Ardèche

PREDATION

Obtention d'un élargissement du zonage donnant droit aux aides pour les moyens de protections suite à la rencontre avec le Préfet national Loup en juillet 2022 !

DEGATS DE SANGLIERS

Obtention d'une condamnation judiciaire en tant que partie civile dans le procès contre des "lâchers de sangliers" dans le Nord Ardèche mettant en cause un élevage de gibier et des membres d'associations locales de chasse.

BIOSECURITE PORCS PLEIN AIR

Obtention par le réseau de la Confédération paysanne d'une expérimentation nationale pilotée par le Ministère de mesures alternatives de Biosécurité en porcs plein air suite notamment à la réception d'une délégation ministérielle en Ardèche sur une ferme de Chazeaux en 2019 pour dénoncer la politique sanitaire actuelle inadéquate et absurde.

PRESENTATION DES 20 PAYSANNES

Aurélien MOURIER – Preaux

Chèvres laitières : lait AOP et transformation (Picodon AOP et Caillé doux de Saint Félicien), veaux sous la mère, porcs et vigne (vin de pays) en GAEC

"Que les paysans aient un revenu, c'est indispensable !

On doit pouvoir permettre à tous les agriculteurs et toutes les agricultrices de vivre dignement, d'avoir de bonnes conditions de travail, et puis d'être reconnus tout simplement à la hauteur du service rendu à la société.

Ce que nous impose le modèle économique depuis des décennies c'est "produisez toujours plus" pour compenser la baisse du prix ... au final, on se retrouve submergés par le travail, on est de moins en moins nombreux et surtout, on ne gagne pas une meilleure rémunération ...

C'est une injustice qui doit cesser. D'où l'importance de voter pour ces élections à la Chambre d'agriculture, afin d'envoyer un message à nos dirigeants indiquant quelle agriculture nous voulons !"

Aurélien Mourier

Co-porte-parole de la Confédération paysanne 07
Président de l'association pastorale du Haut Vivarais
Trésorier du syndicat de défense et de promotion du caillé doux de Saint Félicien
Membre fondateur de l'atelier de découpe "Les Artisous"

Lucile FOROT-ROSTOLL – Désaignes

Petits fruits, Châtaignes, Céréales, vaches allaitantes

"C'est important de donner du crédit et de la légitimité aux femmes, notamment au moment de leur installation. De mon expérience, ce qui m'a donné du crédit c'était d'être fille de paysan mais si j'avais été une femme non issue du milieu agricole, ça aurait été plus compliqué.

Pour moi, porter la voix des femmes c'est porter la voix de la diversité.

Les femmes sont encore trop peu ou pas représentées dans les instances agricoles.

Je suis fière d'être sur la liste de la Confédération paysanne car c'est une liste entièrement paritaire. **Les femmes ont toujours eu une place très importante en agriculture, c'est juste qu'elles n'étaient pas visibles ; il est temps que ça cesse et qu'elles le deviennent !**"

Lucile Forot-Rostoll



Co-fondatrice et co-gérante de l'atelier de transfo végétale les "Paysannes Rient"
Gérante du GIE Rubifruit

Pierre-Yves MARET – St Michel de Boulogne

Fruits, Châtaignes

"L'agriculture a toujours évolué selon les moyens et les besoins. **Il n'y a pas une seule façon de faire qui se perpétuerait depuis des années, ça change tout le temps.** L'agriculture d'aujourd'hui a répondu aux enjeux d'une époque : nourrir la population.

Maintenant nous sommes face à de nouveaux défis : réduire nos émissions de gaz à effet de serre et préserver nos outils de travail que sont la terre et le vivant.

Il ne faut pas aborder ces nouveaux défis comme des contraintes, mais un beau pari à réussir pour les générations à venir. **L'objectif c'est de réussir à faire une transition pour l'ensemble des agriculteurs et des agricultrices.**

C'est aussi l'occasion de réorganiser la production pour qu'elle soit plus juste, et de préserver la santé des paysannes et des paysans. Nos aînés ont réussi à répondre aux enjeux de l'après-guerre, il nous faut répondre aujourd'hui à ceux de notre époque. "

Pierre-Yves Maret

Co-porte-parole de la Confédération paysanne 07



Florence LERICHE – St Marcel d'Ardèche / Alissas

Vigneronne en cave particulière

"Dans "paysan" il y a le mot PAYS. Le pays, c'est un territoire sur lequel il y a des hommes et des femmes. Etre paysanne, c'est tout simplement produire sur un pays, un territoire dans lequel tu vis, pour lequel tu travailles et pour lequel tu projettes des choses pour l'avenir.

Le paysan ou la paysanne est quelqu'un qui peut être très seul au quotidien, notamment dans des endroits isolés. Je pense qu'il est très important d'avoir des relais et des possibilités de dialoguer.

Etre paysan aujourd'hui, c'est être paysan avec les autres. Et c'est être sûr, ensemble, que toutes les agricultrices et tous les agriculteurs ont de quoi vivre.

La Confédération paysanne, elle apporte du collectif, de la solidarité entre paysans et quelque chose de plus fort qu'un simple catalogue de service. **La solidarité entre paysannes et paysans est un moteur de mon engagement dans cette élection."**

Florence Leriche



ET PAYSANS CANDIDATS

François JOUFFRE - Cros de Géorand

Vaches laitières : livraison à la laiterie Carrier (Lait AB – Sainte Eulalie) et transformation fromagère à la ferme

"En ce moment je ressens une crise de grande ampleur: économique, sociale (avec un isolement très fort, d'autant plus sur la Montagne) et environnementale avec le changement climatique. Tout cela combiné nous impose une transition d'ampleur.

Quand on est paysan, on a tous ce point commun, c'est qu'on fait du mieux qu'on peut. Il y a beaucoup de boulot, on passe des heures sur nos fermes à s'appliquer.

On a besoin d'une reconnaissance quel que soit notre mode d'agriculture, que l'on soit en Bio ou pas, en filière courte ou en filière longue, ou les deux !

La Confédération paysanne a cette qualité de rassembler les forces vives, dans leur diversité autant que l'agriculture ardéchoise est diversifiée. Nous avons envie d'avancer ensemble sans laisser personne au bord de la route."



François Jouffre

Membre du bureau de l'Organisation des Producteurs de la Laiterie Carrier

Lynda Bouet

Trésorière du groupement pastoral des volcans

Maire de Barnas

Présidente du site Natura 2000

Massif du Tanargue sources de l'Ardèche et de la Borne ,

Membre du bureau du Parc Naturel des Monts d'Ardèche



Lynda BOUET - Barnas

Brebis allaitantes

"Je suis très attachée à mon territoire. J'y suis née, c'est le territoire où j'ai grandi. Je suis profondément liée à mon environnement, à nos terres granitiques, à nos montagnes. Certains disent que l'agriculture est finie dans nos coins mais ce n'est pas vrai. **Il y a beaucoup de potentiel malgré la rudesse des pentes ardéchoises.**

Depuis 30 ans je travaille sur ma ferme en respectant mes animaux, en produisant une viande de qualité, en entretenant nos paysages tout en dégagent des revenus suffisants. Ce n'est donc pas une fatalité !

Il faut qu'on se batte pour que l'agriculture ardéchoise reste essentielle au territoire et un élément moteur du développement économique.

Nous devons rebâtir des projets collectifs qui soient co-construits entre les agriculteurs mais aussi avec les autres acteurs du monde rural; collectivités, transformateurs, acteurs du tourisme, associations locales, sans oublier la société civile... **on a besoin de tout le monde "**

Régis GONNET - Glun

Viticulteur en Cave coopérative, Fruits

"Je suis agriculteur dans la vallée du Rhône. Voir tous ces terrains qui partent à l'artificialisation et à la construction me désole ! D'autant que par chez nous, ce sont de très bonnes terres agricoles facilement irrigables.

Notre souveraineté alimentaire passera par l'utilisation et la préservation de tout le foncier agricole et la relocalisation de nos productions.

Tout comme le sol, l'eau fait partie des outils de travail. Un agriculteur a besoin d'eau (plus ou moins selon les cultures). **Avec sa raréfaction, sa juste répartition doit être notre priorité.**

Il faut tout mettre en œuvre pour préserver cette ressource et pour l'utiliser intelligemment. Nous devons aussi garder à l'esprit que nous ne sommes pas les seuls utilisateurs. **L'agriculture a besoin d'eau et elle doit absolument prendre sa part dans la réflexion sur sa répartition, sa préservation et son économie"**

Régis Gonnet

Administrateur de la cave coopérative de Tain

Administrateur dans les ODG des appellations viticoles : St Joseph et Cornas



Carole POUZARD - Aubignas

Chevres laitières – Transformation fromagère

"Redonnons du sens à la PAC ! 9,6 milliards d'Euros, c'est le budget annuel de la Pac pour la France ! Malgré ça, l'agriculture va mal. Si cette somme conséquente était mieux allouée, on n'en serait pas là. La Pac est pourtant le meilleur levier économique pour rééquilibrer les problèmes que les paysannes et les paysans rencontrent.

Nous souhaitons un changement radical de la répartition de ces aides publiques **afin que la PAC soutienne l'emploi agricole et les actifs sur les fermes plutôt qu'une répartition à la surface, inéquitable** et qui empêche l'accès au foncier. Cette meilleure répartition qui permettrait de relocaliser la production alimentaire serait également bénéfique à l'ensemble des citoyens.

Changer de cap pour une meilleure rémunération de notre travail, pour créer de l'emploi, pour préserver l'environnement et le climat, pour donner accès à tous à une alimentation de qualité la plus locale possible. Il est temps d'avoir une Pac à la hauteur pour les générations futures. "

Carole Pouzard

Co-fondatrice et co-gérante du magasin de producteurs l'ARC paysan au Teil

PRESENTATION DES 20 PAYSANNES

Firmin BRIVET-NAUDOT – Rompon

Chevres laitières – Tarnsformation fromagère, vaches allaitantes, porcs, productions végétales transformées et gîtes ruraux – en GAEC

"Souhaitant être acteur du développement agricole de notre territoire, je suis impliqué depuis plusieurs années dans différentes instances départementales concernant principalement la thématique de l'Installation: CEP (étude des projets de demande de DJA), CDOA (Orientation Agricole), CODIT (Commission ardéchoise Installation-Transmission) ou encore la CCBR (Baux Ruraux).

De même que beaucoup d'autres paysannes et paysans de la Confédération paysanne de l'Ardèche siégeant dans les autres commission départementales, ma forte implication me permet de porter la voix d'une agriculture paysanne diversifiée et autonome. Nous défendons ainsi des projets agricoles à taille humaine, viables, vivables et en lien avec leur territoire. L'avenir de l'agriculture ardéchoise passe par l'installation de nombreux paysannes et paysans et c'est ce pour quoi je m'engage fortement."



Firmin Brivet-Naudot

Administrateur de l'ADDEAR

Cogérant du magasin de producteur l'Escale paysanne à La Voulte

Administrateur de la caisse locale du Crédit Agricole de Privas

Laure COLOMBO – St Péray

Vigneronne en cave particulière

"Vigneronne à St Péray, je mesure la difficulté de plus en plus importante d'accéder au foncier agricole pour les agricultrices et agriculteurs, et encore plus en viticulture où le prix des terres devient tellement élevé que de nombreux porteurs de projet sont empêchés de s'installer.

Il est urgent d'agir pour favoriser l'accès aux terres agricoles pour les paysannes et paysans afin de préserver une activité agricole, à taille humaine face à la financiarisation des terres au profit d'investisseurs ou de grands groupes financiers spéculant sur la valeur du foncier agricole ou, encore pire, ayant des projets d'artificialisation de ces terres.

Particulièrement sensible à l'idée d'œuvrer avec la Confédération paysanne à la mise en place d'un modèle agricole robuste et durable dans un objectif de souveraineté alimentaire, je défends une agriculture paysanne diversifiée, de proximité, respectueuse de l'environnement. Engagement que je prolonge par ma participation au réseau des «Fermes Paysannes et Sauvages»."



Laure Colombo

Membre du bureau du syndicat d'appellation de Saint-Péray et de la commission viti-écologie mixte AOC Cornas / Saint-Péray



Mathilde Chopin

Mathilde CHOPIN – Rochepaule

Brebis et vaches allaitantes

"Août 2024 a été un mois de désolation et ça a duré jusqu'à début septembre: 37% de notre cheptel décimé... Plusieurs ovins morts en peu de temps, ce n'était pas une situation habituelle, on a rapidement appris que la FCO-8 sévissait.

Ensuite ? Des consignes sanitaires qui se contredisent, un flou pour nous, éleveurs, et l'Etat qui se désengage prétextant une épidémie endémique depuis 2010 alors que l'on est face à une nouvelle souche du serotype 8. Des bêtes malades qui meurent ou qui sont sévèrement atteintes : on tente de les sauver, et quand on y arrive, on ignore quelles seront les séquelles et les conséquences pour notre activité. Dans d'autres fermes, il y aura des avortements, des baisses de lactation...

Le monde agricole est fortement touché par ces crises sanitaires à répétition et les questions se posent sur la suite pour nos fermes. La Chambre d'agriculture doit être un vrai outil de soutien, d'accompagnement et d'anticipation ! "

Nathan CRAIN – Aubenas

Maraîchage

"L'agricole est le secteur par excellence où la production est soumise à des aléas que nous ne maîtrisons pas. L'année 2024 en a été le parfait exemple : avec un mauvais printemps d'un point de vue météo, l'ensemble des cultures ont été impactées.

Non seulement les cultures dites « primeurs » ont vu leurs rendements détériorés mais ces mauvaises conditions climatiques ont également impacté les cultures d'été avec des temps de croissance raccourcis, un développement ralenti de la plante.

Malgré ces aléas destructeurs, le maraîchage diversifié (comme l'apiculture) est exclu du système assurantiel : en maraîchage diversifié nous serions capables de compenser une mauvaise production sur des légumes par de bons rendements sur d'autres.

Cette situation est injuste, tous les agriculteurs ont droit à une même protection. C'est ce que nous revendiquons en portant le projet de "fonds mutuel et solidaire" ! "



Nathan Crain

Président de la CUMA Saint Pierre (en cours de constitution)

ET PAYSANS CANDIDATS

Julia BURRILLON - Chandolas

Chevres laitières – Transformation fromagère

"Eleveuse dans le Sud Ardèche, je pratique une agriculture qui valorise toutes les ressources à disposition, même sur des terres que beaucoup considèrent comme "pauvres". C'est là que je garde mon troupeau, qui y trouve pourtant des ressources alimentaires importantes. Or depuis quelques temps, ces terres sont convoitées par des projets de centrales photovoltaïques au sol. Ces projets me révoltent car leur aboutissement signifierait l'artificialisation de ces terres qui permettent à nos élevages pastoraux de produire localement de l'alimentation.

Ils me révoltent car les propriétaires de terres agricoles vont rapidement préférer laisser ces terres en jachère pour pouvoir spéculer sur de futurs revenus liés à la production d'énergie, ce qui va encore renforcer la difficulté d'accéder au foncier et donc d'installer des paysans nombreux.

C'est pourquoi je m'investis au sein du collectif "Garrigues vivantes" avec les bergères de l'association Bergigou **afin de protéger les parcours de nos troupeaux, menacés par ces projets de plus en plus nombreux.** C'est un des sens de mon engagement à la Confédération paysanne qui se mobilise activement à tous les niveaux contre ces projets."



Julia Burrillon

TréSORIÈRE du magasin de producteurs "Champs libres" à Lablachere

Administratrice de l'association Bergigou

Vincent HAMEL - Silhac

Apiculture, Châtaignes

Je souhaite que les paysans et paysannes **unissent leurs forces pour défendre leurs droits à une rémunération juste et équitable, qui passe par le respect du vivant:** le végétal, l'animal et nous. Nous sommes à une période charnière qui révèle les dysfonctionnements d'un modèle économique dévastateur et à bout de souffle.

Défendre la paysannerie c'est défendre les circuits courts à échelle humaine, la diversification, l'installation des jeunes et moins jeunes, la solidarité, la protection des prix et commandes, la qualité plutôt que les volumes et surfaces, la recherche de modèles résilients face aux dérèglements climatiques... **un projet passionnant visant à améliorer les conditions de vie sur le long terme.**

Refusons d'être la génération sacrifiée, n'ayons pas peur d'être moteurs pour engager le grand chantier, revoir nos modèles sans oublier que nous sommes seulement de passage sur notre belle Terre .

Vincent Hamel

Géraldine LAMQUIN - Quintenas

Céréales – Transformation en pain, Oleagineux (huile)

"Après avoir commencé à vendre mon pain sur le marché d'Annonay, j'ai décidé en 2016 d'organiser une vente à la ferme. Malgré le plaisir que je prenais aux échanges sur le marché, **cette relocalisation de la vente des mes produits m'a permis d'économiser mon temps et mon energie** (des fois difficile à garder quand on produit, transforme et vend) **et aussi de pouvoir m'occuper de mes enfants plus facilement.**

On a démarré à quelques producteurs, tous en AB, pour créer ce marché à la ferme de Quintenas. Et petit à petit d'autres paysans se sont joints à nous pour permettre aujourd'hui de proposer tous les vendredis la diversité des productions de notre territoire (pain, huile, œufs, légumes, fruits, fromages, miel, parfois du vin et des arbustes). Nos clients sont satisfaits de venir à la ferme, au milieu des champs, à l'endroit où nous produisons céréales et oléagineux et où nous les transformons en pain et en huile. **Nous tissons ainsi des liens sur le territoire qui sont pour moi essentiels à la valorisation de notre travail et qui nous permettent de cultiver la solidarité et l'entraide entre paysans mais également avec les clients.**

Il me semble important d'accompagner toutes les initiatives de territoire comme la mienne pour que chacun puisse vivre au mieux son métier."



Géraldine Lamquin

Organisatrice d'un marché hebdomadaire sur sa ferme

Denis ROBERT - Valvignères

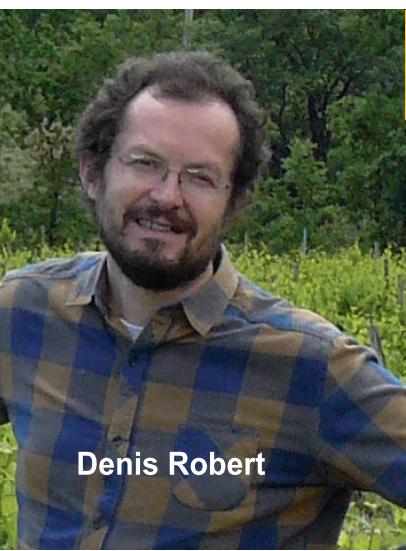
Vigneron indépendant en GAEC

"Formé à mon métier de vigneron dans les années 1980, j'avais de gros problèmes d'érosion du sol et une confiance aveugle dans les produits chimiques.. Il m'aura fallu deux empoisonnements pour ouvrir les yeux et découvrir suite au bannissement de tout produit chimique le bonheur de voir revivre mes sols et de les voir accueillir et garder l'eau de pluie.

Aujourd'hui, notre GAEC fait vivre 6 personnes sur 25 ha de vignes en Agriculture Biologique (et biodynamie). **Nos clients ont suivi avec enthousiasme notre évolution et notre engagement actuel à leur fournir des produits sains et naturels à des prix décents et cependant rémunérateurs pour notre équipe.**

Mon engagement aux côtés de la Confédération paysanne est une évidence qui a mûri au fil des années, une conviction qui s'est nourrie du succès de nos nouvelles pratiques, et un enthousiasme entretenu par les rencontres nombreuses avec des paysannes et paysans qui se posent les mêmes questions que nous et qui échangent avec bienveillance et générosité sur leurs propres démarches et leurs expériences"

Denis Robert





Maïté Prompt

"Eleveuse pastorale avec mon troupeau de brebis entre Roche colombe et Montselgue, je suis engagée pour une meilleure reconnaissance du système pastoral, pratique millénaire, de longue tradition, subtile, qui consiste à prélever de manière équilibrée la ressource naturelle qu'il valorise. Adaptable et protéiforme, ce système d'élevage de plein air s'inscrit dans une dynamique territoriale en Ardèche rassemblant les hommes et les femmes, leurs habitats et leurs activités, façonnant les paysages de notre département et valorisant ces terres agricoles.

L'enjeu crucial aujourd'hui, c'est la protection des troupeaux face à la présence des loups en Ardèche. Pour ma part, j'ai choisi de travailler avec des chiens de protection. Mais la cohabitation avec les autres usagers du territoire est difficile, alors qu'on essaye juste de défendre nos troupeaux. Nous devons être soutenus pour faire accepter les contraintes qui sont les nôtres afin de continuer à produire une alimentation locale en préservant nos systèmes pastoraux. Accepter les patous, c'est aussi la contribution des citoyens !

Charles-Elie TEYSSIER – Le Béage

Vaches allaitantes – Porcs fermiers

"L'élevage est sous pression ces dernières années. Le nombre de fermes diminue ainsi que le nombre d'animaux pendant que les accords Mercosur incluent des importations de viande..." La vague de FCO qui s'ajoute à cette crise structurelle et économique, est plus violente que jamais, notamment en ovin. Malgré les épisodes des années précédentes dans certains départements, la réactivité des services sanitaires a été très décevante concernant la FCO 8 alors que des moyens conséquents ont été mis sur la FCO 3 dans le nord.

Peu d'études sérieuses nous permettent d'appréhender la maladie et ses spécificités, sans compter les effets à long terme sur les élevages touchés.

De nombreux organismes encadrent la santé animale. Des moyens conséquents sont disponibles. Mais les directives en haut niveau sont dictées par une minorité qui privilégie les échanges commerciaux et l'élevage intensif.

A nous éleveurs et éleveuses de reprendre la main pour une vraie politique sanitaire construite sur de l'expérience, de l'échange et des réalités de terrain.



Charles-Elie Teyssier
Administrateur GDS 07

Mathilde JULIEN-BARBAT – Boffres

Petits fruits



Mathilde Julien-Barbat
Administratrice de l'AFOCG
(Association de Formation Collective à la Gestion)

"S'interroger sur la politique agricole que nous voulons pour demain passe par la question de la formation professionnelle tout au long de sa carrière. La politique du fond de formation VIVEA doit soutenir des formations diversifiées et permettre aux paysannes et aux paysans de renforcer des compétences essentielles pour favoriser leur autonomie.

Dans un contexte où les coûts de production augmentent, je pense qu'il est important d'être accompagné dans la gestion globale de sa ferme afin de pouvoir s'emparer de la question des prix rémunérateurs. Aujourd'hui, chaque paysan.ne doit être en mesure de construire un prix de vente juste et digne.

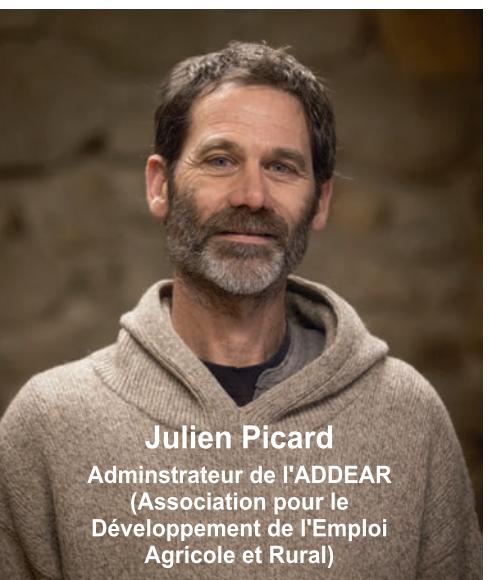
Dans la même idée, la Confédération paysanne défend une offre de formation orientée vers l'installation et la transmission. Ces deux thèmes centraux représentent un enjeu considérable pour le monde paysan de demain."

Julien PICARD (St Vincent de Durfort)

Apiculture, Châtaignes

"La présence de paysannes et paysans nombreux dans nos campagnes garantit aux habitants du territoire une bonne ressource en nourriture (en quantité et qualité), maintient les paysages ouverts et entretenus mais assure aussi un tissu rural riche et dynamique. C'est pourquoi l'installation agricole et la transmission des fermes doivent rester une priorité pour inverser la tendance de la baisse continue depuis des décennies du nombre de paysans.

Pour l'avenir de notre société ardéchoise rurale, nous nous devons de limiter autant que possible l'agrandissement pour permettre la création de fermes à taille humaine, aux productions diversifiées, nombreuses et dynamiques, intégrant désormais le changement climatique (adaptation des pratiques, consommation de l'eau...) et surtout ancrées dans leur territoire (circuits courts, pratiques agroécologiques/biologiques, création de valeur ajoutée localement, alimentation saine et de saison...). L'installation agricole doit être plus largement soutenue avec un accompagnement adapté."



Julien Picard
Administrateur de l'ADDEAR
(Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)

RETRAITES

La Confédération paysanne de l'Ardèche présente une liste dans le collège des anciens exploitants pour défendre UNE RETRAITE DÉCENTE POUR TOUTES ET TOUS

Grâce aux actions de la Confédération paysanne nous avons obtenu les "lois Chassaigne" qui ont permis à beaucoup de chefs d'exploitation retraité·es d'atteindre 85 % du SMIC et aux conjoints, conjointes et aides familiaux d'obtenir une revalorisation.

Pour autant, le compte n'y est pas !

Les retraites agricoles restent faibles au regard des autres catégories socio-professionnelles.

Voter pour la Confédération paysanne, c'est peser dans les politiques locales et nationales pour bien vieillir dans des campagnes vivantes et améliorer les pensions, en priorité les plus modestes.

Nous défendons le système par répartition plutôt que par capitalisation en revendiquant :

- Pour tous les retraités une pension au moins équivalente au SMIC (1425€) et indexée sur le SMIC.
- La réversion de la pension du défunt, sans affecter la retraite personnelle du conjoint, dans la limite de 1,5 SMIC.
- Une bonification forfaitaire pour enfants, à partir du 3ème enfant et non proportionnelle.

Les candidats de la Confédération paysanne dans le collège "Anciens exploitants":

David Loupiac - Désaignes

Véronique Léon - Coux

Daniel Jullien - Saint Victor

Véronique Léon

David Loupiac

Daniel Jullien

25 MEILLEURES ANNÉES

ATTENTION A LA SUPERCHERIE

NON, la réforme des retraites selon les 25 meilleures années ne concerne pas les retraités actuels: elle ne s'appliquera qu'aux pensions liquidées à partir de 2026.

NON, les pensions ne vont pas augmenter de 120€ en moyenne, mais progresseront uniquement pour la moitié des paysannes et paysans: ceux qui gagnent le plus.

OUI, les cotisations vont augmenter pour tout le monde: c'est la solidarité à l'envers !

NOS 10 PROPOSITIONS POUR LE REVENU PAYSAN

1 Instaurer des prix minimum garantis définis ainsi :

Coût de production + Rémunération minimale du travail paysan + Protection sociale.

2 Associer à ces prix minimum garantis un volume de production par actif. Au-delà de ce volume de production, qui permet à chaque paysan·ne de vivre de son métier, les prix ne seraient plus garantis. L'amélioration du revenu paysan ne doit pas être une aubaine pour l'agrandissement qui favorise la disparition des paysan·nes et l'industrialisation de l'agriculture.

3 Élargir la notion de prix minimum garantis aux produits importés, via la mise en place de prix minimum d'entrée sur le marché français afin qu'aucune production n'entre sur le territoire français en dessous des prix minimum garantis nationaux. C'est un instrument qui permettra de protéger le revenu sur le marché intérieur et d'harmoniser par le haut les conditions sociales et environnementales de production dans les pays exportateurs.

4 Mettre fin aux accords de libre-échange et de partenariats économiques, où l'agriculture et l'alimentation sont la variable d'ajustement et où les agriculteur·trices sont mis en concurrence entre eux. En tirant les prix vers le bas, ces importations ne correspondent pas à nos réglementations sociales et environnementales.

5 Interdire les surmarges de l'aval, industriels et grande distribution, et imposer la transparence.

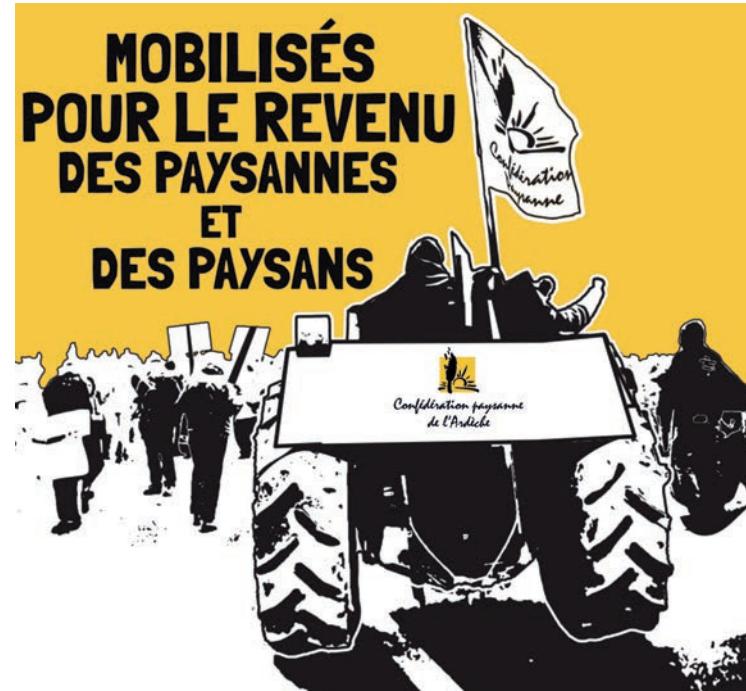
6 Permettre aux collectivités territoriales et à l'État de prioriser les produits locaux dans les appels d'offres, en modifiant le code des marchés publics.

7 Réviser toutes les réglementations/normes qui n'ont pas d'effet positif sur la santé, l'environnement et nos droits sociaux : l'adaptation, ou la suppression de ces normes (calibrage obligatoire des fruits et légumes, claustration des volailles plein air, identification électronique des petits ruminants....) permettra d'alléger les coûts de production.

8 Améliorer, et adapter à tous les modèles agricoles, les indemnisations versées aux paysan·nes pour faire face aux aléas et ainsi stabiliser leur revenu : aléas climatiques et sanitaires, dégâts de gibiers, prédateur, etc.

9 Répartir équitablement les aides du premier pilier de la PAC en instaurant une aide à l'actif plutôt qu'à l'hectare, pour que la PAC devienne un soutien au revenu pour toutes et tous.

10 Permettre à tou·tes les citoyen·nes d'accéder à une alimentation de qualité à un prix rémunérateur pour les paysan·nes, via la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation.



2019-2025: 6 ANS D'ACTION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE



Mazan l'Abbaye, 07 Juillet 2022. La Confédération paysanne de l'Ardèche a accueilli le Préfet national en charge de la prédation des loups sur la montagne ardéchoise pour lui exposer nos revendications sur le terrain, en insistant notamment sur les mesures préventives permettant une meilleure anticipation et des aides à la hauteur des pertes.



Privas, 10 Février 2020. La Confédération paysanne de l'Ardèche a participé en tant que partie civile au procès des lâchers de sangliers sur le Nord Ardèche et a obtenu une condamnation. Nous continuons à revendiquer d'autres moyens de régulation et de protection pour que les paysannes et les paysans cessent de subir ces dégâts.



Privas, 07 Mars 2023. La Confédération paysanne a été le seul syndicat agricole à se mobiliser contre le projet de réforme des retraites aux côtés des millions de citoyens rassemblés pendant plusieurs mois. Mobilisés face à l'injustice de cette réforme, et de son relèvement de 2 ans de l'âge de la retraite, que seul un passage en force via le 49.3 (sans vote) aura "validée".



Lyon, 12 avril 2021. 300 paysannes et paysans de toute la région ont déposé leurs bottes place Bellecour, pour dire l'urgence d'une PAC qui soutient les emplois plus que les hectares. Dans la réforme de la PAC 2023, nous avons obtenu des avancées, comme l'aide couplée maraîchage et petits fruits et l'aide forfaitaire pour les jeunes agriculteurs, mais nous revendiquons une réforme structurelle d'ampleur pour une meilleure répartition des aides.



Désaignes, 28 Février 2023. La Confédération paysanne de l'Ardèche organise un événement public autour de la gestion de l'eau dans les fermes dans le cadre de l'action "Salon à la ferme". Nous participons aux commissions départementales "Eau" et avons organisé un débat en 2023 à Saint Victor avec Julie Trottier, directrice de recherche au CNRS.



Ministère de l'agriculture, 26 Octobre 2021.

Dépôt d'un recours auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel "Flavescence dorée" afin de demander l'obligation de traiter à l'eau chaude pour toute nouvelle plantation.

La Confédération paysanne est le seul syndicat agricole à demander cette mesure qui garantirait pourtant la plantation de plants sains face au développement de la Flavescence dorée mais également face à l'émergence de nouvelles maladies dont Xyllela Fastidiosa.

CONFÉDÉRATION PAYSANNE 07 SUR LE TERRAIN LES PAYSANS D'ARDECHE



St Quentin Fallavier, 30 janvier 2024. A 20 km de Lyon, 300 paysannes et paysans bloquent le péage de l'A43 pendant 5 jours. Dernier barrage à tenir, cette porte-d'entrée de la plus grande zone logistique de France est symbolique du libre-échange qui détruit notre agriculture depuis des décennies. Libre-échange qui a délocalisé les fruits et légumes et détruit nos filières d'élevage comme actuellement le projet d'accord avec le Mercosur. **Nous refusons TOUS les accords de libre-échange.**

St Pierre de Colombier, 08 avril 2023. La Confédération paysanne de l'Ardèche participe aux mobilisations locales contre le projet d'artificialisation des terres agricoles. Mobilisations gagnées à Chomérac, Bourg St Andéol et Dornas ou en cours à St Pierre de Colombier et St Péray. Nous sommes à chaque fois le seul syndicat agricole mobilisé pour défendre les terres agricoles en Ardèche !



Paris, 05 Décembre 2024 Présence de paysans ardéchois à l'action nationale de la Confédération paysanne devant la Bourse européenne du Commerce. pour dénoncer la financiarisation de l'agriculture et la dérégulation des marchés. Face à ce système économique injuste, nous portons des propositions pour assurer un revenu décent aux paysans.

Lamastre, 03 Avril 2020. Livraison solidaire de produits de nos fermes à l'hôpital de Lamastre **en soutien au personnel soignant** fortement mobilisé pendant la crise du COVID en 2020. Nous nous sommes également battus pour que les marchés de plein vent soient maintenus... Autorisation finalement obtenue de longue lutte par la Confédération paysanne auprès de la Préfète



Cros de Georand, 09 Oct 2023 Ferme ouverte sur le thème "s'installer en production laitière, l'attractivité de la filière par les pratiques".

Formations, fermes ouvertes, accompagnements... le réseau de la Confédération paysanne se mobilise pour faire de l'installation de paysans nombreux une priorité.

Près de 200 installations suivies en 6 ans dont 60 avec DJA.



Gel en Ardèche, 08 Avril 2021. Ces 6 dernières années ont été marquées par d'importants épisodes d'aléas climatiques qui ont fortement impacté nos productions : le gel du 8 avril 2021, la grêle de 2019 et toutes les crises liées aux sécheresses, aux épisodes de grêle ou de vent, aux inondations ou aux gels.

A chaque fois, le réseau de la Confédération paysanne a réagi en faisant d'abord jouer la solidarité nécessaire entre paysans, puis en faisant remonter les infos de terrain à la DDT, enfin en sollicitant des élus et de l'administration le soutien nécessaire en ayant la volonté de ne jamais laisser personne au bord du chemin !



Valence, 10 février 2022. Plus de 80 paysan.nes de l'Ardèche et de la Drôme ont investi les locaux de la DDT à Valence afin de signifier notre opposition au «plan de relance 2030» annoncé par E.Macron, et à son volet agricole qui se résume en 3 mots : Numérique, Robotique, Génétique.

Nous avons besoin de bras et d'imagination collective, pas de drones et d'algorithmes.

La seule véritable innovation, c'est de permettre l'installation de paysannes et de paysans nombreux sur des territoires vivants.

3ème édition du Festival du Film

15 Projections de film du 10 au 19 Janvier 2025

Venez échanger sur l'agriculture avec les paysannes et les paysans
de la Confédération paysanne de l'Ardèche et de l'ADDEAR 07

Le Festival 2025 du Film Paysan en Ardèche sera déjà la 3ème édition organisée après les succès rencontrés par les deux premières éditions en 2023 et 2024 (+ de 2100 spectateurs en 2024).

À travers ce festival, les paysannes et les paysans proposent de venir à leur rencontre dans 15 communes du département au gré de projections de films et documentaires autour de thématiques agricoles et alimentaires.

Ces projections sont à prix libre et seront suivies d'échanges.

Elles se termineront autour d'un pot alimenté par les produits de nos fermes.

Les films choisis mettent en lumière les enjeux agricoles et alimentaires de notre société ainsi que la diversité de notre agriculture.

Les films et documentaires proposés ne sont pas « réalisés » par la Confédération paysanne, ils n'engagent donc que leurs auteurs et ne reflètent pas forcément nos positions syndicales.

Par contre, il s'agit de supports pour engager les discussions, sur les sujets agricoles et alimentaires dont ils traitent :

- Importance et difficultés de l'Installation agricole

- Accès au foncier et défense des terres agricoles
- Répartition des usages de l'eau
- Défense de l'élevage paysan
- Accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous
- Importance de l'activité agricole pour le développement économique des territoires
- Orientation des politiques agricoles
- Recherche de solutions face au changement climatique
- Autonomie des fermes
-

Vendredi 10 Janvier - 20h - St Félicien - Salle des fêtes



LES ALGUES VERTES - 1h47

À la suite de morts suspectes, Inès Léraud, jeune journaliste, décide de s'installer en Bretagne pour enquêter sur le phénomène des algues vertes. À travers ses rencontres, elle découvre la fabrique du silence qui entoure ce désastre écologique et social. Face aux pressions, parviendra-t-elle à faire triompher la vérité ?

Sam. 11 Janvier - 16h - LA VOULTE - Salle Lucie Aubrac

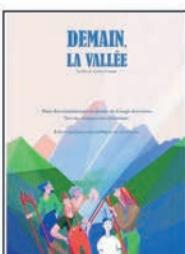


PARTIR À L'AVENTURE - 66'

Ce film questionne les liens de parcours migratoires en contexte agricole avec les systèmes français de production agricole. En pleine crise de l'accueil migratoire en Europe, le projet "Les champs au-delà des frontières !" a voulu donner la parole aux personnes en migration. Elles racontent leurs espoirs, leurs réalités et comment l'agriculture intervient dans leur parcours.

En partenariat avec la MJC de la Voulte

Samedi 11 Janvier - 20H - LES VANS - Cinéma Vivans



DEMAIN LA VALLÉE - 63'

Dans une vallée des Pyrénées, en Ariège, le changement climatique vient questionner élève.ses, maraîcher.es, élu.es et gestionnaires dans leurs rapports aux paysages. Une équipe de recherche d'INRAE leur a proposé un espace de dialogue pour explorer ce que pourraient être, à leurs yeux, des transformations justes de l'usage des terres face au changement climatique.

Dim. 12 Janvier - 17h - VERNOUX - Cinéma Écran Village



LE CHEMIN DES COQUELICOTS - 90'

En 2020 et à 52 ans, Michel, fils d'agriculteur, décide de convertir son exploitation en bio. Sa petite-cousine Sophie, maraîchère, est venue s'y installer deux années auparavant, en compagnie de son mari chevrier, Pierre. Ensemble, ils vont opérer une véritable transformation de cette exploitation de 34 hectares en un modèle agricole plus robuste.

En partenariat avec les Possibles 07

Dim. 12 Janvier - 14h - LE BÉAGE - Salle des fêtes



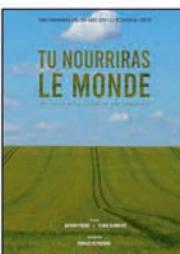
TU NOURRIRAS LE MONDE - 90'

"Ce film est un appel à la mobilisation citoyenne, au sursaut politique : comment réussir à impulser ensemble des changements aussi profonds et rapides que ceux qui ont eu lieu lors de la révolution agricole du siècle dernier ? Pour stopper la diminution du nombre d'agriculteurs, pour protéger notre environnement, pour s'adapter au réchauffement climatique, il est urgent de mettre en place une Politique Agricole Commune (PAC) ambitieuse ! Alors allons-y instruisons-nous, échangeons, débattons, imaginons.... Repensons en profondeur notre modèle agricole. Car le secret de l'action... c'est de commencer !



En présence de Laurence Marandola,
paysanne en Ariège
et porte-parole nationale
de la Confédération Paysanne

Lundi 13 Janvier - 20h - RUOMS - Ciné 7

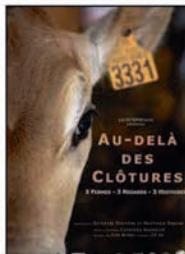


TU NOURRIRAS LE MONDE - 90'

« Tu nourriras le monde », 1ère réalisation de Nathan Pirard et Floris Schrijver, aborde l'épineuse question de l'évolution de l'agriculture, de ses pratiques et des politiques agricoles en essayant de trouver des solutions pour favoriser la transition agro-écologique la mieux à même de répondre aux enjeux actuels.

En présence de Nathan Pirard, co-réalisateur

Mardi 14 Janvier - 20h - STE AGRÈVE - Salle des Arts



AU-DELÀ DES CLÔTURES - 52'

« Au-delà des clôtures » raconte la transition d'éleveur.ses vers des systèmes plus respectueux des hommes, de la nature et des animaux. Les agriculteur.trice.s confient leurs motivations à changer, leurs peurs, leurs difficultés, les avantages et les risques de leurs nouveaux systèmes plus économies et autonomes.

En partenariat avec l'Assoc'active

Paysan en Ardèche



REMERCIEMENTS

Sans nos partenaires, ce festival ne serait pas possible alors nous tenons à remercier :

L'association des "Ami.es de la Conf"

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) grâce au plan 5Rhône

Le réseau des Biocoop d'Ardèche : les Vans, Prades et Aubenas

Les communautés de Communes

"Berg et Coiron", "Montagne d'Ardèche", "Gorges de l'Ardèche"

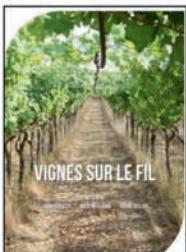
Les communautés d'agglomération

"Annonay Rhône Agglo", "Privas Centre Ardèche" et "ARCHE Agglo"

Nous remercions enfin nos partenaires techniques pour les projections itinérantes (**Ecran Village, La Maison de l'Image, et l'Image Buissonnière**) ainsi que **TOUS les cinémas** et les partenaires locaux accueillant nos projections avec enthousiasme !



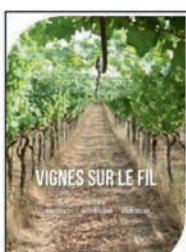
Mardi 14 Janvier - 19h - LE TEIL - Cinéma Regain



VIGNES SUR LE FIL - 55'

Les vigneron.nes du pourtour méditerranéen sont sans appel : le climat change et devient de plus en plus imprévisible. Sécheresses, pluies torrentielles, grêles, vagues de chaleur mettent en péril leur production.. L'urgence de la situation les a poussés à adapter leurs modes de culture, à revoir leur gestion des ressources, mais aussi leur vision de la viticulture.

Mercredi 15 Janvier - 20h - TOURNON - Cinéma



VIGNES SUR LE FIL - 55'

Les vigneron.nes du pourtour méditerranéen sont sans appel : le climat change et devient de plus en plus imprévisible. Sécheresses, pluies torrentielles, grêles, vagues de chaleur mettent en péril leur production.. L'urgence de la situation les a poussés à adapter leurs modes de culture, à revoir leur gestion des ressources, mais aussi leur vision de la viticulture.

En présence d'Isaure Sellier, co-réalisatrice

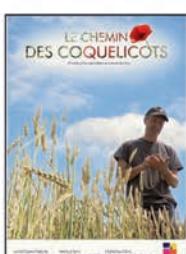
Jeudi 16 Janvier - 20h - AUBENAS - Cinéma le Navire

PAC : ENTENDEZ-VOUS NOS CAMPAGNES ? - 57'



Éléonore, Maëlys et Baptiste sont étudiants à Science Po Bordeaux. Ils ont réalisé un documentaire sur la Politique Agricole Commune pour sensibiliser sur ses impasses. Touché.e.s par le malaise des filières agricoles, ils ont voulu montrer la réalité du terrain en interviewant agriculteur.e.s et spécialistes.

Vendredi 17 Janvier - 20h - VERNOSC - Salle du Fraisse



LE CHEMIN DES COQUELICOTS - 51'

En 2020 et à 52 ans, Michel, fils d'agriculteur, décide de convertir son exploitation en bio. Sa petite-cousine Sophie, maraîchère, est venue s'y installer deux années auparavant, en compagnie de son mari chevrier, Pierre. Ensemble, ils vont opérer une véritable transformation de cette exploitation de 34 hectares en un modèle agricole plus robuste.

En partenariat avec de Bio et d'Audace

Vendredi 17 Janvier - 19h - LUSSAS - Salle des fêtes



LES ALGUES VERTES - 1h47

À la suite de morts suspectes, Inès Léraud, jeune journaliste, décide de s'installer en Bretagne pour enquêter sur le phénomène des algues vertes. À travers ses rencontres, elle découvre la fabrique du silence qui entoure ce désastre écologique et social. Face aux pressions, parviendra-t-elle à faire triompher la vérité ?

Samedi 18 Janvier - 18H - DÉSAIGNES - Salle des fêtes



2 courts métrages FERMES À TRANSMETTRE - 20' & REPRISE DE FERMES - 20'

Deux courts métrages pour plonger dans les témoignages de reprises / transmissions de fermes. Des éleveurs déterminés à ne pas laisser leur ferme au profit de l'agrandissement, d'autres qui pensaient leurs fermes vouées à disparaître, avant d'être contactés par des jeunes porteurs de projet..

En présence de Sophie Arlot et Fabien Rabin, réalisateurs

suivi d'un repas paysan - 10€ - résa 06 43 58 79 55

Samedi 18 Janvier - 14h - LANARCE - Salle des fêtes



ÉLEVEURS D'HORIZONS - 52'

Un retour à des pratiques pastorales traditionnelles serait-il une régression pour les agriculteurs ? un retour à une pénibilité que l'on croyait disparue ? Ou au contraire pourrait-il constituer un recours ? « Eleveurs d'Horizons » propose une vision approfondie du pastoralisme à travers le témoignage d'éleveuses et d'éleveurs de 7 Parcs naturels régionaux du Massif central

Dimanche 19 Janvier - 17h - PRIVAS - Cinéma le Vivarais



LES VACHES N'AURONT PLUS DE NOM - 52'

Ma mère, mon père, les vaches et moi : c'est notre vie depuis que je suis né. Tout le temps, tous les jours. Mais les choses vont changer. Mon père prend sa retraite qu'il attendait avec impatience. Ma mère et ses vaches vont déménager dans une autre exploitation. La ferme de mes parents va disparaître parce que je ne l'ai pas reprise. Ma mère ne veut pas que ça s'arrête mais elle va devoir tourner la page la plus importante de sa vie. (Hubert Charuel)

En partenariat avec la MJC Couleurs des Liens



Confédération paysanne

POUR DES CAMPAGNES VIVANTES SOYONS FERMES !



du 15 au 31 janvier 2025
Chaque voix compte !